

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1849-1850.

### Premier Feuilleton des Pétitions.

M. ZOUBE, 1<sup>er</sup> Rapporteur.

N° 1. MM. les membres du Conseil communal d'Aubange, province de Luxembourg, demandent que le chef-lieu du canton de la justice de paix soit transféré de Messancy à Aubange.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 2. Le sieur Van Haren, commissaire de police à Saint-Trond, demande qu'on améliore la position pécuniaire des commissaires de police remplissant les fonctions de ministère public cantonal.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 3. Le sieur Vermein, commissaire de police à Tongres, demande que l'on améliore la position pécuniaire des commissaires de police remplissant les fonctions de ministère cantonal.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 4. Le sieur Heunen, commissaire de police à Hasselt, demande qu'on améliore la position des commissaires de police remplissant les fonctions de ministère public près des justices-de-paix.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 5. Plusieurs habitants de la commune de Pepinghen, province de Brabant, se plaignent de ce que leur bourgmestre exerce la profession de boutiquier et abuse de sa position pour augmenter sa clientèle.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 6. La Députation permanente du Conseil Provincial de Liège, au nom de ce Conseil, demande que la législature décrète le principe de la discussion publique orale devant le Conseil des Mines et devant les Députations permanentes, lorsqu'il s'agira de donner avis sur une demande de concession de Mines.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

N° 7. Le Conseil Communal de Mons présente des observations sur l'insuffisance de l'indemnité accordée par l'Etat pour les convois et transports militaires.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 8. Les Membres de l'Administration Communale de Frameries demandent :

1° Une réduction de 75 p. c. sur les droits du canal de Mons à Condé ;

2° Une réduction de 75 p. c. sur les droits du canal de Pommerœul à Antoing ;

3° La liberté de passer par l'Escaut français pour se rendre en Belgique, sans acquitter les droits du canal de Pommerœul à Antoing ;

4° La mise en adjudication du canal de Jemmapes à Alost, en y affectant, à titre de subside, le cautionnement de deux millions de francs abandonné par les concessionnaires.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

N° 9. Les exploitations des mines de houille du Couchant de Mons font les mêmes demandes.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

M. le Chevalier BETHUNE, 2° Rapporteur.

N° 10. Le sieur Léopold Lemoine, domicilié à Saint-Trond, se plaint de ce que le commissaire de police de Saint-Trond a injurié sa femme.

Conclusions du Rapport :

Ordre du jour.

N° 11. Plusieurs habitants de Philippeville se plaignent de ce qu'un maître de poste de la province de Namur dessert six relais.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

N° 12. Les membres de la chambre de rhétorique et de la société de chant de St.-Grégoire, à Louvain, demandent :

1° Que les affaires provinciales et communales soient traitées en flamand, dans les localités où la langue flamande est la plus usitée ;

2° Que les fonctionnaires du Gouvernement y soient tenus de se servir de cette langue dans leurs relations avec les administrations locales ou avec les habitants ;

3° Que cette langue soit employée devant les tribunaux lorsque les parties le désireront ;

4° Qu'on établisse une académie flamande, ou une section de littérature flamande près de l'Académie de Bruxelles ;

5° Que la langue flamande jouisse des mêmes avantages que la langue française, près de l'Université de Gand et des établissements d'instruction publique de l'Etat dans les provinces flamandes.

Conclusions du rapport :

Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et de la Justice.

( 3 )

**N° 13.** Un grand nombre d'habitants d'Evergem, province de la Flandre orientale, demandent que le Gouvernement et la législature adoptent une série de mesures qu'ils indiquent, dans le but de favoriser l'usage de la langue flamande.

**Conclusions du Rapport :**

**Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et de la Justice.**

**M. D'HOOP, 4<sup>e</sup> Rapporteur.**

**N° 14.** Les huissiers audienciers près le Tribunal de première instance de Termonde, demandent qu'une loi leur assure un traitement annuel pour leur service intérieur du Tribunal, notamment en matière de police correctionnelle.

**Conclusions du Rapport :**

**Renvoi à M. le Ministre de la Justice.**